



CLASSIQUES
GARNIER

MAUREL-INDART (Hélène), « Catherine Pozzi, la muse trahie de Paul Valéry », in MAUREL-INDART (Hélène) (dir.), *Femmes artistes et écrivaines dans l'ombre des grands hommes*, p. 99-108

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08992-6.p.0099](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08992-6.p.0099)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

MAUREL-INDART (Hélène), « Catherine Pozzi, la muse trahie de Paul Valéry »

RÉSUMÉ – Catherine Pozzi connut d’abord avec son amant Paul Valéry l’éblouissement de la fusion intellectuelle et amoureuse. Puis, s’instaure une forme de collaboration où elle relit et corrige avec ferveur les cahiers de l’amant admiré. Mais la muse se sent bientôt trahie par cet homme qui puise pour son propre compte dans les ébauches de l’œuvre de sa vie, un essai métaphysique publié après sa mort sous le titre de *Peau d’âme*. Tragique destin d’une créatrice encore méconnue.

MOTS-CLÉS – Poétesse, essayiste, muse, correctrice, plagiat, légitimation

CATHERINE POZZI, LA MUSE TRAHIE DE PAUL VALÉRY

Avec Paul Valéry, Catherine Pozzi était d'avance condamnée au sentiment de dépossession et de trahison. Le bien fondé de cette impression que nous pouvons avoir est difficile à évaluer objectivement au regard des textes. Son origine mérite cependant d'être élucidée parce qu'il faut en terminer avec les mauvais procès faits à Pozzi sur sa relation avec Valéry et, surtout, pour que l'œuvre pozzienne sorte de l'ombre du maître et manifeste sa propre originalité.

La profondeur du dépit qu'elle a pu ressentir ne peut se mesurer qu'à l'aune de l'ambitieux projet qu'elle s'était fixé et qu'elle a poursuivi tout au long de sa vie : la mise en mots d'un univers intellectuel, spirituel et affectif, dans ses poèmes, dans son autobiographie cryptée *Agnès*, et dans son essai philosophique *Peau d'âme*, dont le premier titre fut *De Libertate*. Valéry ne pouvait répondre à un tel idéal de fusion entre l'être et le monde, tout accaparé qu'il fut par le siècle, les honneurs, la postérité.

UN DON MAL REÇU

Le *Journal* ressasse l'amertume, la rancœur, l'écœurement. Pozzi craint d'abord, deux ans seulement après leur rencontre de 1920, pour son *De Libertate*, « le livre qui doit être l'œuvre de ma vie » ; elle aura en effet travaillé toute sa vie à cet ouvrage, perdu en partie et publié par son fils : « L'hiver de 1921, ou plutôt en décembre 1920, j'en ai parlé à P. V. mais c'est en juillet de cette année, à Paris, que je lui ai mis toutes les feuilles du début entre les mains. Et c'est en septembre qu'il

commence la préface d'*Eurêka*¹... » d'Edgar Allan Poe, traduit par Baudelaire. Pozzi voit dans cette préface des traces de son propre essai philosophique. Dix jours plus tard, elle constate « que l'homme de ma vie ne dédaigne pas de réécrire le livre de ma vie après que d'avoir lu le manuscrit²... » À ce moment-là, les amants séjournent à Vence, dans la demeure de Pozzi, et le dialogue entre eux tourne à l'aigre :

Il est entré, il m'a dit, un matin : « Cette idée de l'univers me court »... faisant allusion à sa préface dont je venais de parcourir les feuilles. Je réponds doucement : « Il me semble que vous avez déjà lu quelque part... ce que vous avez écrit là, à l'instant. » Il dit : « Vous ? », il parle d'autre chose, il sort. C'était il y a dix jours.

Il savait qu'il commettait une ignominie, mais il le savait sans en discourir avec lui-même et donc ne le savait pas. J'ai fini très vite par lui dire que ce qu'il faisait était mal. Il s'est tu. Et puis, m'a offert de déchirer ce qu'il avait écrit. [...]

Mais aujourd'hui, je traverse sa chambre. Il y a des pages sur la table : je les prends, devant lui, je les lis. C'est la première fois qu'il fait un mouvement pour m'enlever des mains ce à quoi il travaille. Et ce mouvement m'a plus instruite que les idées reproduites de *mes* pages... [...]

Quand il a lu le *De Libertate*, le manuscrit de 1915 – de cinq années avant que je ne sache qu'il y avait un P. V. –, il ne m'a même pas dit que cela valait quelque chose, y pensait, le laissait devenir et c'est assez bon pour être son meilleur. [...]

Je ne crois pas que j'aie tellement mal du vol, de l'espèce de fraude : j'ai mal de la pauvreté en Bien de mon ami³.

Il n'aurait suffi à l'« ami » que de rendre grâce. La dimension spirituelle qui caractérise le don chez Pozzi est ruinée par ce qu'elle ressent comme le refus, par l'être aimé, de la reconnaissance au double sens, reconnaissance de soi et gratitude. Tout le « Bien » attendu d'un esprit double, uni dans la pensée, achoppe sur le silence distancié de Valéry et tourne à l'affrontement, avatar manqué de la communion.

La plainte enfle et quelques années plus tard vise *Rbumbs* de Valéry dans lequel Pozzi reconnaît encore des pages du *De Libertate* :

1 Catherine Pozzi, *Journal 1913-1934*, [Ed. Claire Paulhan, 1997], nouvelle édition, revue et complétée, établie et annotée par Claire Paulhan avec, pour les notes, la collaboration d'Éric Dussert, préface de Lawrence Joseph, Paris, Phébus, coll. « *Libretto* », 2005, 10 octobre [1922], p. 269.

2 *Ibid.*, 20 octobre [1922], p. 269.

3 *Ibid.*, p. 269-270.

J'aurais pu croire que vous les aviez trouvées très faibles, si leur plus belle idée (de mon encre de 1915) ne terminait (avec mes mots) *Rbumbs* (où Dieu merci, on ne l'a pas comprise). M'auriez-vous peut-être quittée, si j'avais fait la même chose ? Je vous aimais assez pour vous donner ce que j'avais pris chez Dieu, je n'ai rien dit, Lionardo mio⁴.

Deux semaines plus tard, le *Journal* précise le passage incriminé : « Allons, allons, personne ne vous a fait remarquer que l'avant-dernière page de *Rbumbs* appartenait, tout inventeur que vous soyez, à quelqu'un d'autre⁵. . . »

Symbiose impossible, divorce consommé entre elle et l'ennemi de Lettres, le « voleur » qui trahit – et c'est la pire offense – la pensée de Pozzi. Valéry, indigne du don, le dénature (« on ne l'a pas comprise »), et c'est là la véritable cause de la rupture : « Nous ne voulons pas de ces marchandages à la gestion de notre seule fortune. Gardez vos petits papiers ; imprimez les nôtres s'ils sont *digni entrare* », autant dire sans être dénaturés. Adjectif et pronom possessifs, « vos », « les nôtres », se font la guerre sur fond de méfiance réciproque.

Très tôt dans leur relation, Valéry apparaît, dans le *Journal* de Pozzi, comme un boutiquier soucieux de gérer un bien dont Pozzi ne doit retirer aucune reconnaissance :

Que voulez-vous ? a-t-il dit. Vous seule connaissez ma pensée. Il n'y a que vous qui puissiez faire cela. Faites un papier, indiquez vos conditions, je signerai⁶.

Au propriétaire Valéry, gardien d'un territoire interdit, s'oppose la généreuse Pozzi, prête à se consacrer à la mise en œuvre des cahiers valéryens : « Donner ma moelle qui sera mangée sous un autre nom⁷. » Valéry prédateur est même soupçonné de rétention d'information pour faire son propre miel ; autre manquement au pacte d'union spirituelle entre les deux êtres :

Chose bien curieuse et remarquable : le Pape a inventé la méfiance. À propos d'une « définition de + » ce matin, refus de la communiquer. *Idem*, prétexte pour ne pas apporter les cahiers dactylographiés sur lesquels on offrait de préparer le Système⁸.

4 *Ibid.*, 10 janvier 1927, p. 380.

5 *Ibid.*, 25 janvier 1927, p. 382.

6 *Ibid.*, 30 décembre 1923, p. 310.

7 *Ibid.*

8 *Ibid.*, 25 janvier 1927, p. 382.

Ces cahiers font l'objet d'un marchandage qui unit, derrière Valéry, toute sa famille, épouse au premier plan. Catherine Pozzi se sent donc spoliée non seulement par son amant, mais par le clan Valéry dont elle craint l'avidité :

Le papier exprimant ses volontés qu'il m'a laissé, semble fait seulement pour défendre la fortune de ces gens contre moi. Moi, j'administre, j'édite, et je rends des comptes. Il n'est même pas question de merci... Non que j'aie besoin de merci. Je me suis offerte à cette pensée, il y a trois ans et demi, je dois la servir. Mais je ne la servirai que librement. Que mes notes explicatives – ni la peine de les écrire telles qu'elles soient dignes du texte –, ne méritent de gratitude, c'est justice au point de vue de Dieu; mais une chose est due à qui met l'œuvre au monde, c'est qu'on lui f... la paix. Les ayants droit ne me f... pas la paix⁹.

La collaboration devait être le partage amoureux d'un même idéal fusionnel : elle, annotait ses cahiers ; lui, dessinait dans les pages de son journal. Le doute suspicieux ruine progressivement la complicité amoureuse : « il commence de montrer quelque curiosité des pages qui précèdent la page sur laquelle il dessine¹⁰ ». Et c'est au point que Pozzi, qui répugnait à rendre public *Agnès*, conte d'inspiration autobiographique, s'y résigne :

J'ai décidé brusquement de la publier, pour avoir lu, sur un cahier de Valéry, une version « arrangée » de mon travail qu'il allait publier un jour, comme je vis imprimées dans *Eurêka*, des pages de mes pages, ou *Rhumbs*, des passages¹¹.

Et de redire l'atteinte, la blessure :

Je ne l'aurais jamais publiée si je n'avais trouvé dans un des derniers cahiers de V. (cahier de 1926) un projet d'*Agnès* en décalque. Alors, je l'ai donné à Marie¹², afin du moins que le mien paraisse, soit à moi¹³.

Dans le journal, la confiance, des années après la rupture avec Valéry, en 1931, se teinte de plus en plus de ressentiment :

9 *Ibid.*, 30 décembre 1923, p. 310.

10 *Ibid.*, 10 février 1927, p. 387.

11 *Ibid.*, 21 avril 1927, p. 395.

12 Marie de Régnier.

13 *Ibid.*, 9 mai 1927, p. 396.

Il y avait à côté de moi cette jalousie littéraire que j'étais trop aimante pour considérer, qui m'a défaite au jour le jour et même prenait ces précautions vénitiennes de faire des « à la manière d'*Agnès* », sur son cahier, avant que je ne publie *Agnès*, avec ce que je disais, afin que l'histoire littéraire même me retirât mon Werther¹⁴.

Le parasitisme de Valéry s'est insinué en elle, trop empreinte de lui encore pour en être tout à fait consciente et pouvoir s'en défendre. Le pastiche ne lui apparaît que comme un prétexte suspect pour « faire passer » le pillage et l'effacement de son auctorialité.

LE DOUBLE PERDU : POZZI DUPÉE

Ce florilège de plaintes ne plaide guère pour l'objectivité d'une Pozzi submergée par la désillusion. La jeune fille de quatorze ans rêvait dans son journal de jeunesse d'un homme idéal ; la femme déçanta avec celui qu'elle avait cru son âme double.

J'ai aimé un homme, un homme de mon Rêve. Un homme dont l'âme était belle, et forte, et noble, et grande, et qui me comprenait... Et alors je lui disais tout... Et il me répondait que, lui aussi, avait pleuré¹⁵.

À la lecture des œuvres de Pozzi et de Valéry, d'assez faibles indices peinent à « étayer les fortes accusations de l'absolue Catherine¹⁶ », et l'on voit plutôt le fruit, aussi bien chez l'un que chez l'autre, de conversations et de correspondances entre deux esprits fertiles et perméables à toutes les richesses des échanges incessants pendant les huit années de leur relation. Valéry reconnaît leur étrange concordance ; il y trouve même une justification à l'identité de leurs écrits : « C'est vrai, nos pensées sont étrangement pareilles, mais nous n'avons pas le même motif, alors, ce que je je puis dire qui vous ressemble, cela ne fait rien¹⁷... » En

14 *Ibid.*, 3 avril 1931.

15 Catherine Pozzi, *Journal*, *op. cit.*, 22 juin 1897.

16 Pierre-Olivier Walzer, « Catherine Pozzi, Paul Valéry et *Agnès* », in *Bulletin des Études valéryennes*, 16^e année, novembre 1989, n° 52, Université Paul-Valéry, Montpellier, p. 30.

17 Catherine Pozzi, *Journal 1913-1934*, *op. cit.*, 20 octobre 1922, p. 270. Propos de Valéry rapportés par Pozzi dans son journal.

écho, Pozzi ne dit pas autre chose de cette gémellité : « nos deux têtes sont pareilles », et elle décrit précisément comment s'opère la double imprégnation :

Avant-hier matin, conversation sur l'instinct. Je l'écoute, je le regarde, je le surprends avec horreur et délice, à inventer ce que j'ai déjà écrit dans le *De Libertate*. Aucune des deux n'y peut rien : nos deux têtes sont pareilles. Il a la mathématique en plus, En moins, la persévérance¹⁸.

Voilà l'exacte vérité : deux âmes en fusion. Mais il a manqué à Pozzi la reconnaissance de celui qui n'était pas, tant s'en faut, le maître de l'élève, mais simplement son égal. La hiérarchie implicite, mais rudement ressentie par l'amante, entre les deux esprits, a perverti le rêve de l'idéal partagé : « Il ne fut jamais mon maître. Il fut mon frère, mon pareil, ma tendresse très pure. Ce n'est pas la même chose¹⁹. »

En avril 1921, Catherine vit déjà les derniers feux de cette dualité parfaite à laquelle elle a cru avidement : « Un seul moi pour deux Personnes – un invariant pour deux Zaïmphs – un zéro pur pour un double espace²⁰. » En évoquant le voile sacré de la déesse punique, en reprenant au Flaubert de *Salammbô* ce néologisme fantaisiste, forgé à partir de l'hébreu biblique signifiant un voile de femme, Pozzi inscrit son union avec Valéry dans une dimension sacrée et mythique que le quotidien de leur relation ne cessera de gauchir. Le désenchantement est vertigineux : « Que m'importe une idée qui n'est pas pensée à deux. Je suis absolument seule. Cette tête que j'ai, je m'en fiche ; j'ai besoin qu'elle pense pour un autre. Étrange constitution²¹. » On mesure l'abîme où sombre cet esprit de « très haut amour », premiers et derniers mots du poème « Ave », seul à avoir été publié de son vivant dans la *NRF* du 1^{er} décembre 1929. La dernière strophe dessine les contours de cet être double qu'elle a cherché en vain toute sa vie :

Vous referez mon nom et mon image
De mille corps emportés par le jour,
Vive unité sans nom et sans visage,

18 *Ibid.*, 4 octobre 1923, p. 307.

19 *Ibid.*, 30 décembre 1923, p. 310.

20 *La Flamme et la cendre, Correspondance*, Catherine Pozzi et Paul Valéry, édition établie par Lawrence Joseph, Paris, Gallimard, 2006, p. 148.

21 *Journal 1913-1934, op. cit.*, 22 février 1927, p. 390.

Cœur de l'esprit, ô centre du mirage
Très haut amour²².

Son journal implore avec regret l'amant qui ne sut être cette « unité », ce « cœur de l'esprit » où fusionnent matière et esprit, corps et âme :

Pas une pensée qui n'ait votre trace, pas un moment où je ne vous aie donné accès, pas une recherche où votre volonté n'ait pas été contre la mienne ; vous êtes dans les vers grecs que je vous ai traduits, dans ces images des trajets nerveux que nous avons regardés, dans les questions sur les nombres, et dans les figures de l'énergie, dans la phrase même d'un écrivain quelconque où je ne lis que ce que vous en diriez²³.

Pourtant, à peine quelques mois avant la fin de la rupture définitive en 1928, des moments de grâce subsistent de l'extraordinaire union :

Mais l'extraordinaire, – non pas l'extraordinaire, l'étonnant qui est ordinaire –, c'est qu'à peine je suis, à peine je vais dans une région de pensée, que, lui, il y va de même et ceci sans être prévenu. Nous en sommes à un synchronisme tel que l'esprit de l'un donne le même son que l'esprit de l'autre, tous renseignements de langage inutile : au point que nous ne pouvons pas, du point de vue de l'esprit, essayer d'être à part²⁴.

Fugaces miracles entre les affres de la colère et de la rancune.

LES ACCUSATIONS DE POZZI À L'ÉGARD DE VALÉRY, MAL INTERPRÉTÉES PAR LA CRITIQUE

Trop de mauvaises raisons ont souvent été avancées pour discréditer les acerbes reproches adressés à Valéry, mais qui ne disaient rien d'autre que la faillite de l'union absolue. On a invoqué la jalousie de l'amante à l'égard de l'épouse que Valéry n'eut jamais l'idée d'abandonner pour

22 Catherine Pozzi, *Très haut amour, poèmes et autres textes*, Édition de Claire Paulhan et Lawrence Joseph, Paris, Gallimard, « Poésie/Gallimard », 2002, p. 24.

23 Catherine Pozzi, *Journal 1913-1934, op. cit.*, 22 août 1927, p. 414.

24 *Ibid.*, 7 décembre 1927, p. 425-426.

l'âme sœur ; pire encore, la rancœur à l'égard du mondain qui courait les salons, à la chasse à l'Académie française où il fut élu le 19 novembre 1925, tandis qu'elle-même bravait la maladie, reléguée dans son domaine refuge de Graulet où Valéry avait sa chambre.

Quand on n'ose pas s'en prendre à de si médiocres ressorts d'un tempérament ordinaire que n'était pas Pozzi, on cherche circonstance atténuante du côté de son corps torturé par la tuberculose. L'époque y voyait une maladie de la passion. En voulant excuser son amertume à l'égard de son amant, on abaisse outrageusement la grandeur d'un esprit ambitieux et brillant, comme si l'exacerbation de la sensibilité devait davantage à une pathologie douloureuse qu'aux extrêmes raffinements d'un être sublime en recherche perpétuelle de perfection et d'authenticité.

Voici enfin, le coup de grâce, à savoir la « déviation paranoïaque », que s'est permis de diagnostiquer Françoise Simonet-Tenant :

Une rivalité intellectuelle s'est affirmée entre eux, et Catherine Pozzi est de plus en plus certaine d'être dépouillée du fruit de ses réflexions : il est difficile de vérifier le bien-fondé d'une telle accusation qui peut être expliquée, en partie, par la prédisposition, chez Catherine Pozzi, à la déviation paranoïaque.

Terrible, hâtif verdict qui prête une explication pathologique à une quête quasi mystique dont l'essai philosophique *Peau d'âme* se fait l'écho.

VALÉRY, OU LA DÉSILLUSION PHILOSOPHIQUE

La relation entre Catherine Pozzi et Paul Valéry ne pouvait être envisagée que dans la continuité de son expérience spirituelle, nourrie de lectures précoces et de fréquentations exceptionnelles : accompagnée par Marcel Schwob dans ses premiers tâtonnements intellectuels, après sa mort en 1905, elle se rapproche d'Arnaud de Gramont, physicien familier des milieux occultistes qui cherche à concilier matérialisme et spiritualisme. Dans son désir d'appliquer à la psychologie les méthodes de la science exacte, elle se lance dans l'étude de la pensée du médecin William James, l'un des fondateurs de la psychologie moderne. Puis,

nourrie de Bergson qui la met sur la voie du dépassement du positivisme par le spirituel, elle s'oriente vers la nouvelle science de la psychophysique élaborée par l'Allemand Gustav Theodor Fechner. La pensée bouddhique lui ouvre encore de nouveaux horizons jusqu'à ce que sa rencontre avec la pianiste virtuose Marie Jaëll lui révèle enfin un monde de correspondances sensorielles, psychiques et spirituelles aux potentialités infinies.

La rencontre avec Valéry en 1920 ne pouvait que s'inscrire dans ce cheminement intellectuel exigeant, qu'elle que fût la ferveur amoureuse entre les deux êtres. Valéry devait répondre aux attentes spirituelles d'une femme qui voyait en lui la réalisation concrète d'une certaine conception du monde, où la vérité réside dans l'unité parfaite des âmes en résonnance.

La rédaction de *Peau d'âme*, conçu dès 1915 sous le titre *De Libertate*, ne fut pas seulement retardée par la maladie. Mise à l'écart de toute formation intellectuelle pendant sa jeunesse, Catherine Pozzi est autodidacte et elle décide de passer le baccalauréat à trente-huit ans, en 1920. Recalée, ce n'est qu'à quarante-cinq ans que, diplôme en poche, elle peut enfin accéder à l'Université, ainsi que le détaille Lawrence Joseph :

Elle se lance immédiatement dans un programme ambitieux d'études scientifiques à Paris où, au cours des années suivantes, elle travaille au Collège de France, à l'Institut Pasteur et surtout à la Faculté des sciences où elle reçoit l'enseignement des professeurs Rabaud, Caullery et Picard en génétique et en biologie. Forte de ses nouvelles connaissances, elle commence en 1929 une révision fondamentale de son livre, abandonnant le titre *De Libertate* pour *Le Corps de l'âme*²⁵.

Le titre *Peau d'âme* n'est trouvé qu'en 1931 et marque le caractère anti-conformiste de l'ouvrage, mêlant les connaissances scientifiques les plus pointues à la liberté poétique teintée de frivole fantaisie et de provocation.

Lawrence Joseph, premier biographe de Pozzi, explique qu'un autre obstacle, contemporain du premier échec au baccalauréat fut précisément la rencontre avec Valéry. On sait qu'elle lui communique des pages du manuscrit commencé depuis cinq ans déjà mais que celui qu'elle admire ne manifeste aucune réaction. Elle perd alors confiance en elle :

Doutant, devant ce silence, de la valeur de son travail, elle décide de se consacrer plutôt à celui de son ami. Parmi d'autres tâches entreprises à la demande de

25 *Peau d'âme*, préface et notes de Lawrence Joseph, Paris, Ed. de la Différence, 1990, p. 13.

Valéry, elle se met à transcrire d'anciens *Cahiers* où, tous les matins, il avait noté des réflexions sur de nombreux sujets [...] ²⁶.

Les traces laissées par Catherine Pozzi dans les *Cahiers* ont été effacées par les héritiers de Valéry lors de leur publication, partielle jusqu'à ce jour : « certaines pages ont été omises ainsi que des feuilles volantes, et enfin quelques fragments trop personnels, à la demande de la famille, n'ont pas été reproduits ²⁷ ». Tel est le constat de l'équipe de L'Observatoire de la Vie Littéraire de l'Université Sorbonne Paris IV, sous la responsabilité de Michel Jarrety. Le projet ambitieux de cette équipe, commencé en 2014, vise à une première édition numérique, complète : « Comme Valéry va tomber dans le domaine public le 1^{er} janvier 2016, le projet de l'Obvil est donc de mettre en ligne la totalité des *Cahiers* manuscrits ainsi que leur transcription annotée. » La contribution de Pozzi à l'œuvre du grand homme sera-t-elle enfin reconnaissable et objet de reconnaissance ? Ce serait l'improbable réalisation d'un rêve qui a hanté Pozzi, celui d'une résonance parfaite entre deux êtres :

La résonance est seulement le mariage parfait (et donc l'addition) de deux formes pareilles de l'énergie. Pour parler homme : deux mouvements collent. Par exemple [...], une balançoire entre en résonance avec l'impulsion si l'impulsion a la forme de son mouvement ²⁸.

De telles épousailles entre deux esprits, deux corps en mouvements semblables, devaient achopper sur la loi ordinaire : l'ambition d'un homme en quête de légitimité d'auteur et l'amour propre blessé d'une femme étonnamment douée dans un siècle où le talent féminin était empêtré dans trop de préjugés et d'appréhensions. Le plafond de verre auquel les femmes ne cessent de se heurter de nos jours, certes dans une moindre mesure, était à cette époque, de toute façon, dans leur tête.

Hélène MAUREL-INDART

²⁶ *Ibid.*, p. 12.

²⁷ <http://obvil.paris-sorbonne.fr/projets/les-cahiers-de-valery>.

²⁸ *Peau d'âme*, *op. cit.*, p. 67.